

Examen des soins collectifs pour les troubles de santé mentale

Contexte

Les troubles mentaux toucheront 20 % des Canadiens au cours de leur vie. La plupart des malades sont traités individuellement lors de rendez-vous privés avec divers professionnels de la santé. Le rendez-vous médical en groupe se veut une nouvelle approche qui a le potentiel de favoriser la rapidité et l'efficacité des soins aux patients atteints de troubles mentaux comme la dépression, la schizophrénie, le trouble bipolaire et le trouble obsessionnel compulsif.

Technologie

Les soins collectifs se veulent une approche réunissant plusieurs patients au même moment dans le même emplacement clinique. Les soins sont prodigués par une équipe multidisciplinaire de composition variable pouvant comporter un médecin, un spécialiste, une infirmière, un nutritionniste et un thérapeute. La composition du groupe en patients peut être fixe ou varier selon la séance, si l'on autorise d'y assister sans rendez-vous.

Sujet

Les soins collectifs sont moins dispendieux que les soins individuels, mais l'information sur leur efficacité et les meilleures pratiques se fait rare. Un examen des données probantes cliniques et des lignes directrices en vigueur sera en mesure d'éclairer les décisions relatives aux soins collectifs de patients aux prises avec des troubles de santé mentale.

Méthodes

On a procédé à une recherche documentaire limitée à partir des ressources clés et examiné les titres et résumés des publications repérées. On a ensuite

évalué le texte intégral des publications en vue de procéder au choix final des articles selon des critères de sélection déterminés au préalable (population, intervention, comparateur, résultats et plan des études).

Messages clés

- Les études retenues n'ont pas révélé de différence importante dans l'efficacité des soins collectifs par rapport aux soins prodigués sur une base individuelle.
- On n'a repéré aucune information sur la rentabilité des soins collectifs.
- Une ligne directrice fondée sur des données probantes recommande de recourir aux soins collectifs pour certains patients atteints de dépression de légère à modérée.
- La preuve comparant les soins collectifs aux soins prodigués sur une base individuelle est ténue.

Résultats

La recherche documentaire a permis de repérer 593 références; aucun article ne s'est ajouté d'autres sources. Après dépouillement des résumés, 46 articles ont été jugés potentiellement pertinents et 4 d'entre eux ont satisfait aux critères d'inclusion du présent examen, soit 1 examen méthodique, 2 essais cliniques comparatifs et randomisés et 1 ligne directrice.

AVERTISSEMENT : L'information présentée ici a pour but d'éclairer la prise de décisions des patients, des professionnels de la santé, des dirigeants de systèmes de santé, des décideurs et des responsables de politiques du secteur de la santé afin d'améliorer la qualité des services de santé. Cette information ne saurait tenir lieu du discernement ou du jugement du clinicien dans la prise en charge d'un patient en particulier, du jugement professionnel qui intervient dans la prise de décisions, ni de l'avis ou de l'opinion en bonne et due forme d'un médecin. Bien que l'ACMTS ait tout mis en œuvre pour veiller à l'exactitude, à l'exhaustivité et à l'actualité du contenu, elle décline toute responsabilité à cet égard. Elle ne saurait être tenue responsable des erreurs ou omissions, des blessures, des pertes, des dommages ou des préjudices découlant de l'usage ou du mésusage de l'information contenue ou sous-entendue dans le Rapport en bref.

L'ACMTS assume l'entière responsabilité de la forme et du contenu définitifs du présent Rapport en bref. Les énoncés, conclusions et points de vue qui y paraissent ne représentent pas forcément l'opinion de Santé Canada ou d'un gouvernement provincial ou territorial. La production du présent Rapport en bref a été rendue possible grâce au soutien financier de Santé Canada.